

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 20 MARS 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2023.25

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	22	Pour :	22
		Contre :	0
		Abstention	0

Date de la convocation : 13 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Salle du Conseil, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Daniel THOMAS, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Jean-Pierre JAMMES, M. Thierry RAFAZINE, Mme Hélène TOULY, M. Nicolas TOURNIER.

Pouvoir(s) : M. Fabrice IGOUNET pouvoir à Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO pouvoir à M. Patrick FERRARI, M. Alexis FRIGOUL pouvoir à M. Gérard ANDRE, M. Laurent TALBOT pouvoir à M. Francis MUSARD.

Absent(s) excusé(s) : Mme Valérie DREUILHE, M. Patrick DUBLIN, M. Bertrand DEBUISSER, Mme Caroline ANDREU, Mme Lylia CHALLAL, Mme Christine MERLE-JOSE, Mme Mireille OVADIA.

Secrétaire de séance : Mme ARMENGAUD.

Objet de la délibération : ESPACE ECONOMIE EMPLOI : APPROBATION D'UNE CONVENTION DE COOPERATION AVEC TRAJECTOIRE VERS L'EMPLOI

Exposé :

Trajectoire vers l'emploi est une association qui accompagne tout chercheur d'emploi dans sa démarche. Elle fonctionne sur le principe du parrainage.

Un parrain ou une marraine accompagne un chercheur d'emploi (un filleul) dans sa recherche. Il lui donne des conseils sur les CV, les lettres de motivation, les entretiens d'embauche et il lui permet de bien cadrer son projet professionnel. Grâce à des entretiens réguliers, le parrainage dure en moyenne six mois pour un retour vers l'emploi.

L'association organise aussi des ateliers collectifs autour de l'apprentissage d'outils comme Word, Excel, de développement personnel, la simulation d'entretien de recrutement ou encore comment gérer son profil sur les réseaux sociaux et professionnels.

Trajectoire vers l'emploi mène également des projets diplômants avec un partenaire de formation et une structure d'accueil en alternance.

Apprécié par les filleuls, le taux de réussite vers un retour à l'emploi est de 79 %, que ce soit en CDD, CDI ou formation.

La commune n'a pas souhaité développer en interne le parrainage car de nombreux partenaires le proposent déjà (Trajectoires vers l'emploi, mission locale, FACE Grand Toulouse, ...). Au regard du public accueilli, le choix de la commune s'est porté en 2022 sur Trajectoires vers l'emploi. Avec une permanence par semaine au sein des locaux, des parrains aucamvillois accueillent des filleuls aucamvillois.

Il est aujourd'hui proposé de matérialiser ce partenariat par une convention de partenariat comprenant le versement d'une subvention de 200 euros.

Décision :

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de partenariat,

Vu l'avis favorable de la commission économie emploi en date du 1er février 2023,

Entendu l'exposé de M. TOURNIER, Conseiller municipal, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : d'approuver la convention de partenariat.

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer ladite convention.

Article 3 : la dépense est prévue au budget 2023.

Le Maire,

Gérard ANDRE

Document signé électroniquement